

MERCREDIS RECREATIFS INSCRIPTIONS 4ème Période

Du Mercredi 15 MAI 2024 au 03 JUILLET 2024

ECOLE MATERNELLE

NOM :

Prénoms :

Classe :

A remettre en Mairie le plus rapidement possible : Le programme des activités ainsi que les menus seront affichés sur les panneaux d'affichage des Ecoles et sur le site internet <http://chatel-sur-moselle.fr> ainsi que le site facebook de la Commune

MERCREDI 15 MAI			MERCREDI 22 MAI			MERCREDI 29 MAI			MERCREDI 05 JUIN			MERCREDI 12 JUIN			MERCREDI 19 JUIN			MERCREDI 26 JUIN			MERCREDI 03 JUILLET		
Matin	Repas	Après Midi	Matin	Repas	Après Midi	Matin	Repas	Après Midi	Matin	Repas	Après Midi	Matin	Repas	Après Midi	Matin	Repas	Après Midi	Matin	Repas	Après Midi	Matin	Repas	Après midi

MERCI DE COCHER LES CASES CORRESPONDANTES

RAPPEL : IL EST TOUJOURS POSSIBLE D'INSCRIRE OU D'ANNULER UN MERCREDI RÉCRÉATIF À CONDITION DE LE FAIRE AVANT LE : LUNDI 10 h 00 EN MAIRIE. (si l'annulation se fait après, le repas sera facturé).

ATTENTION : TOUTE RECTIFICATION DOIT-ÊTRE FAITE PAR MAIL (mairie@chatel-sur-moselle.fr) ou sur papier libre à donner au périscolaire ou en Mairie.

À

le

Signatures :

Les Parents :

Le dossier d'inscription des mercredis récréatifs 2023/2024 doit obligatoirement être rempli pour valider l'inscription.
(à retirer en Mairie ou téléchargeable sur le site internet <http://chatel-sur-moselle.fr>).